PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

PARTIE 4 :

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Table des matières

Introduction **3**

1. La stratégie de développement en un clin d'œil **6**

2. Les objectifs de développement **7**

2.1 : Un territoire attractif et convivial 7

2.1.1 Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité 7

2.1.2 Développer des services adaptés à tous et notamment aux séniors 7

2.1.3 Stimuler la convivialité et développer la culture 8

2.1.4 Faciliter l'installation de logements adaptés à différents publics 8

2.2 : Une commune en transition 10

2.2.1 Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire depuis et vers les communes limitrophes 10

2.2.2 Favoriser et promouvoir la production et la consommation locale 10

2.2.3 Mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales 11

2.2.4 Développer une stratégie communale en matière de transition, d'énergie propre et de réduction des consommations 11

2.3 : Un cadre environnemental et rural protégé et valorisé 13

2.3.1 Entretenir et valoriser le cadre environnemental 13

2.3.2 Favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages 13

2.3.3 Établir une vision à long terme de sécurisation des voiries et des cœurs de villages, en tenant compte des spécificités de chacun 14

2.3.4 Confirmer Onhaye dans un tourisme diffus et intégré 14

3. Tableau général des indicateurs **16**

Introduction

L'élaboration des objectifs de développement s'est fondée sur la partie 3 du PCDR (Diagnostic partagé) du territoire qui a permis d'identifier les forces et les faiblesses du territoire communal et de dégager une série d'enjeux et de grandes orientations thématiques pour le développement souhaité pour la commune d'Onhaye.

Sur base du diagnostic partagé (partie 3 du PCDR), des Groupes de Travail thématiques ont été mis en place sur base de 3 grands enjeux :

- Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?
- Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune de Onhaye ?
- Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

A l'issue de ces GT thématiques, des objectifs de développement ont notamment été définis, ce qui a ainsi permis de proposer une stratégie de développement débattue et validée par la CLDR.

L'ensemble des éléments méthodologiques se retrouve dans la partie 2 du PCDR (Résultats de l'information et de la consultation de la population).

Cette stratégie ambitieuse est déclinée en 3 objectifs stratégiques déclinés et structurés en 12 objectifs opérationnels.

Chaque objectif est bien entendu desservi par plusieurs projets matériels et immatériels.

Bien que, dans un souci de clarté et de facilité de lecture, les objectifs de développement soient classés par grandes thématiques, ils se veulent transversaux et sont traités sur un strict pied d'égalité.

Présentation des objectifs

Chaque objectif est succinctement expliqué avec les éléments principaux du diagnostic partagé. Pour chacun d'entre eux, les effets multiplicateurs attendus renforcent la pertinence des objectifs stratégiques identifiés. Les modalités d'évaluation sont ensuite précisées à travers les liens avec le développement durable et les indicateurs à atteindre, afin de permettre une évaluation continue de la stratégie de développement.

Retour sur les objectifs du 1er PCDR

Lors du 1er PCDR, une stratégie de développement a été définie à travers 3 objectifs. Force est de constater une grande convergence entre les deux documents, traduisant la volonté de la commune et des habitants de poursuivre le travail entamé.

Toutefois, on remarquera une évolution certaine par la prise en compte plus marquée de certaines thématiques ou par la manière d'y répondre.

Ces évolutions résultent bien entendu de toute l'analyse menée dans le cadre du diagnostic partagé qui a permis de cerner les enjeux actuels et de développer une stratégie adaptée au territoire et répondant aux attentes des habitants.

Prise en compte du développement durable

La Région wallonne dispose d'une stratégie de développement durable depuis 2013 et actualisée en 2016 dans le cadre de mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés au sein des Nations Unies en septembre 2015.

	Objectif 1 – Pas de pauvreté : Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
	Objectif 2 – Faim « zéro » : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
	Objectif 3 : Bonne santé et bien-être Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
	Objectif 4 : Education de qualité Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
	Objectif 5 : Egalité entre les sexes Atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
	Objectif 6 : Eau propre et assainissement Garantir l'accès à tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.
	Objectif 7 – Énergie propre et d'un coût abordable : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.
	Objectif 8 – Travail décent et croissance économique : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein d'emploi productif et un travail décent pour tous.
	Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

	Objectif 10 : Inégalités réduites Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.
	Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
	Objectif 12 – Consommation et production responsables : Établir des modes de consommation et de production durables.
	Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre le changements climatiques Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique et prévenir les conséquences naturelles engendrées par le réchauffement climatique.
	Objectif 14 : Vie aquatique Concerver et exploiter de manière durable les écosystèmes aquatiques et leurs ressources pour assurer leur durabilité et leur biodiversité.
	Objectif 15 – Vie terrestre : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
	Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
	Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le révitaliser.

1. La stratégie de développement en un clin d'œil

Onhaye dans 10 ans

1. Un territoire attractif et convivial

Objectifs opérationnels :

1.1 : Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité

1.2 : Développer des services adaptés à tous et notamment aux séniors

1.3 : Stimuler la convivialité et développer la culture

1.4 : Faciliter l'installation de logements adaptés à différents publics

2. Une commune en transition

Objectifs opérationnels :

2.1 : Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire depuis et vers les communes limitrophes

2.2 : Favoriser et promouvoir la production et la consommation locales

2.3 : Mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales

2.4 : Développer une stratégie communale en matière de transition, d'énergie propre et de réduction des consommations

3. Un cadre environnemental et rural protégé et valorisé

Objectifs opérationnels :

3.1 : Entretenir et valoriser le cadre environnemental

3.2 : Favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages

3.3 : Établir une vision à long terme de sécurisation des voiries et des cœurs de villages, en tenant compte des spécificités de chacun

3.4 : Confirmer Onhaye dans un tourisme diffus et intégré

2.Les objectifs de développement

2.1 : Un territoire attractif et convivial

La commune d'Onhaye est pourvue de villages dynamiques et accueillants, où l'esprit de convivialité et d'entraide entre voisins est important.

Le tissu associatif local est riche et contribue à la dynamique des villages en organisant des activités de tous genres (sport, culture, comité des jeunes) et des festivités sur la commune. La présence de salles communales dans quasi chaque village facilite l'organisation des activités.

La commune propose une offre de services relativement diversifiée, avec de nombreuses infrastructures participant au dynamisme des villages, comme les infrastructures scolaires et sportives, la bibliothèque, des plaines de jeux, la nouvelle maison médicale, les salles et espaces mis à la disposition des habitants, …

Des logements tremplins ainsi que des logements sociaux sont présents sur le territoire afin de favoriser l'installation de nouvelles personnes sur la commune.

Ce premier objectif vise globalement à ce que la commune d'Onhaye soit un territoire attractif et convivial.

2.1.1 Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité

Le diagnostic partagé a mis en évidence le manque d'infrastructure à destination des jeunes. En effet, le manque de locaux pour les jeunes et de lieux de rencontre ou de rassemblement impacte les jeunes entre 15 et 25 ans. Il a aussi été pointé du doigt un manque d'activités comme des stages organisés pendant les vacances.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : Maintenir la jeune population sur le territoire.

Il s'agira donc de donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité en mettant en place de nouvelles plaines de jeux, un local ou un lieu de rassemblement pour les jeunes, et en mettant sur pied un mouvement de jeunesse afin qu'ils puissent se rencontrer, échanger entre eux et organiser des activités.

2.1.2 Développer des services adaptés à tous et notamment aux séniors

Lors du diagnostic partagé, les citoyens ont mis en évidence le manque de services aux niveaux des transports en commun, de la santé et à destination des ainés.

En effet, les habitants peuvent compter sur les navettes rurales et le Tec pour se déplacer, mais cela n'est pas suffisant. Malgré la présence d'une nouvelle maison médicale, les citoyens ont souligné le manque de médecins présents sur l'entité. Ils ont également pointé du doigt le manque d'infrastructures pour personnes âgées et l'absence d'une maison de repos sur le territoire.

De plus, les citoyens ont souligné la mauvaise connectivité internet dans les villages ainsi qu'un réseau GSM insuffisant.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié les enjeux prioritaires suivants : adapter et pérenniser l'offre de services selon les publics (jeunes, aînés) et anticiper le vieillissement de la population prévu par les projections démographiques.

L'objectif consiste à développer des services adaptés à tous et notamment aux ainés afin de répondre aux besoins de la population, faire face à l'augmentation démographique et à l'évolution socio-économique qu'elle va engendrer. Pour ce faire, divers projets vont être mis en place tels que la création

d'infrastructure pour se rassembler (salles, locaux, halle), la mise à disposition d'espaces de travail et de formation pour les jeunes et pour les personnes âgées, la création de nouvelles activités, etc.

2.1.3 Stimuler la convivialité et développer la culture

Le diagnostic partagé a mis en évidence un essoufflement de la vie associative avec un manque de croissance du nombre de bénévoles et un manque de visibilité des associations et de leurs activités. De plus, un manque de lieux de rencontre pour les associations et d'un lieu de stockage a été souligné.

Les citoyens ont également pointé du doigt le manque d'espaces de convivialité et le manque de liens entre les différentes générations.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié les enjeux prioritaires suivants : soutenir le tissu associatif local et renforcer la convivialité au sein des villages.

L'objectif consiste à stimuler la convivialité et développer la culture sur le territoire en soutenant les associations et en créant des zones de convivialité dans les villages.

Il s'agira donc d'aménager et d'embellir les villages afin de les rendre conviviaux, d'y favoriser les rencontres intergénérationnelles et d'y créer des animations culturelles.

Différents projets concourent à la concrétisation de cet objectif comme l'aménagement d'espaces de convivialité extérieurs, l'aménagement des places d'Ostemerée et de Onhaye, la création d'une maison rurale à Onhaye, la mise en valeur de la bibliothèque de Falaën (pôle culturel), etc.

2.1.4 Faciliter l'installation de logements adaptés à différents publics

Le diagnostic partagé a mis en évidence le manque d'accessibilité aux logements par les jeunes ménages à cause de l'augmentation des prix de l'immobilier et l'absence de structure d'hébergement pour les personnes âgées.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : renforcer et diversifier l'offre en logements en vue de répondre aux besoins de la population actuelle et future.

L'objectif consiste à faciliter l'installation de logements adaptés à différents publics afin de faire face à l'augmentation démographique et au vieillissement de la population.

Pour ce faire, divers projets vont être mis en place afin d'aider les nouveaux habitants à s'installer mais aussi afin de proposer de nouvelles solutions de logements, comme des hébergements pour les séniors, des habitations partagées intergénérationnelles, des logements tremplins et des habitats légers.

Effets multiplicateurs attendus :

- Dynamisation de la vie villageoise et associative
- Lutter contre l'effet « village dortoir »
- Renforcement des rencontres et échanges entre les jeunes
- Favoriser la cohésion sociale
- Améliorer le cadre de vie
- Développement de nouvelles activités pour les jeunes
- Renforcer les services offerts à la population
- Développement de nouvelles activités et de nouvelles initiatives
- Promouvoir la solidarité et les échange entre générations
- Réduire la fracture numérique
- Soutenir le potentiel associatif de la commune
- Renforcement de la convivialité, du dialogue et des échanges
- Préserver la solidarité entre habitants et les liens intergénérationnels
- Développer un cadre de vie attractif

- Faciliter l'accès au logement pour tous (jeunes, ainés, familles monoparentales, etc.)
- Développer l'offre en logements publics
- Lutter contre la pression foncière

Liens avec les autres stratégies communales :

- **Plan Stratégique Transversal (2019-2024)** : Être une commune qui répond aux besoins de la population en termes de qualité de vie, culture, sport, vie associative ; renforcer la cohésion sociale, le vivre ensemble, être une commune qui soutient les familles les plus fragilisées ; être une commune qui offre un cadre de vie agréable ;
- **Plan de Cohésion Sociale** : Développer les différents quartiers et lutter contre toutes formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité en travaillant sur le logement, la santé, le tissage de liens et la réinsertion professionnelle.
- **ODR précédente – 1er PCDR** : Objectif 3 : Favoriser les communications et les échanges intra et extra communaux pour renforcer et dynamiser la vie villageoise en valorisant en priorité les outils existants / Objectif 5 : Lutter contre le départ des jeunes ménages en développant et en diversifiant l'offre en logements tout en maintenant une cohérence urbanistique sur l'ensemble du territoire / Objectif 6 : Complémentairement au pôle de Dinant, développer l'offre en services et en infrastructures pour assurer le bien-être de tous les citoyens sans distinction.

Liens avec le développement durable :

Indicateurs d'évaluation :

Intitulé de l'indicateur	Source	Cible
Plaine de jeux mises en place	Commune	2
Mouvement de jeunesse créé	Commune	1
Nouvelles activités et initiatives	Commune	5
Création/aménagement de zone de convivialité dans les villages	Commune	8
Création de nouveaux types de logements	Commune	4

2.2 : Une commune en transition

Le territoire de la commune d'Onhaye est traversé par la route nationale 97, reliant Philippeville à Havelange, qui permet de rejoindre rapidement l'autoroute E411. Malgré la présence de bus et de navettes rurales, les habitants se déplacent principalement en voiture individuelle.

L'activité agricole est bien présente malgré une baisse du nombre d'exploitations sur le territoire. Les circuits courts alimentaires se développent avec la création d'un marché hebdomadaire et d'un marché du terroir, la vente directe à la ferme ainsi que la commercialisation des productions locales dans les magasins.

La commune dispose d'un patrimoine local de qualité, notamment avec le village de Falaën, labellisé comme l'un des plus beaux villages de Wallonie, mais aussi grâce à ses nombreux sites et monuments classés comme le château de Fontaine, les ruines du château de Montaigle, ...

Elle participe à l'opération « Rénov'Energie » qui consiste à aider à la rénovation énergétique des bâtiments. Elle élabore aussi un PAEDC.

Ce premier objectif vise globalement à inscrire la commune dans une démarche de transition.

2.2.1 Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire depuis et vers les communes limitrophes

Le diagnostic partagé a mis en évidence un manque de liaisons douces sécurisées et un manque d'alternatives à la voiture individuelle. La commune souhaite développer cette mobilité douce sur l'ensemble de son territoire, notamment à travers son projet de création de maillage de voies lentes et vertes entre les 7 villages de la commune.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : le développement de la mobilité douce entre les villages.

Il s'agira donc de poursuivre le développement de la mobilité utilitaire depuis et vers les communes limitrophes en créant de nouvelles pistes cyclables, en rénovant des sentiers, en créant des parkings vélos (avec recharges électriques) et un parking de covoiturage en mettant en place un système de voitures partagées.

2.2.2 Favoriser et promouvoir la production et la consommation locale

Le diagnostic partagé a mis en évidence la volonté des citoyens de soutenir l'économie locale via la promotion des producteurs locaux et la transformation des produits du terroir. Cet engouement va de pair avec le développement des circuits-courts alimentaires (marché, marché du terroir, vente directe à la ferme, productions locales commercialisées dans les magasins).

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : le soutien et la promotion des acteurs économiques locaux.

Il s'agira donc de favoriser et promouvoir la production et la consommation locales, en mettant en place des projets tels que la création d'un atelier rural, d'infrastructures de commercialisation des produits locaux, la mise en place d'actions pour promouvoir les commerces ambulants et la valorisation de l'artisanat. L'objectif vise également à apporter de l'aide aux producteurs locaux et artisans pour qu'ils puissent s'installer plus facilement.

2.2.3 Mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales

Le diagnostic partagé a mis en évidence l'importance du patrimoine sur le territoire et le manque de mise en valeur de celui-ci. En effet, les citoyens sont conscients de la beauté du patrimoine local, mais considèrent qu'il n'est pas assez mis en valeur. Par exemple, les lieux dits sont très peu connus et ne sont pas valorisés.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : la valorisation du patrimoine local.

L'objectif consiste à mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales en mettant en place des panneaux didactiques et des balades à thèmes, en mettant en valeur le patrimoine (fleurissements), et en faisant découvrir de manière insolite les spécificités locales comme la vallée de la Molignée.

2.2.4 Développer une stratégie communale en matière de transition, d'énergie propre et de réduction des consommations

La commune d'Onhaye est engagée dans une dynamique énergétique, à travers son service « énergie », l'élaboration d'un PAEDC ou encore l'opération transcommunale « Rénov'Energie ». Un projet d'implantation d'éoliennes est également en cours de réflexion entre Anthée et Dinant. Cependant, la population aimerait voir se développer une stratégie communale forte en matière de réchauffement climatique et d'énergie propre.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : l'inscription du territoire dans la transition écologique et énergétique.

L'objectif consiste à développer une stratégie communale en matière de transition, d'énergie propre et de réduction des consommations avec la mise en place d'actions telles que l'installation de panneaux photovoltaïque sur les toits agricoles, l'isolation des bâtiments, l'utilisation de nouvelles sources d'énergie (biomasse), ainsi que la promotion et la formation des habitants au zéro déchet afin de diminuer les emballages.

<u>Effets multiplicateurs attendus :</u>

- Augmentation des interactions sociales
- Réduire la dépendance à la voiture
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Lutter contre le phénomène d'insécurité routière
- Faciliter et encourager les déplacements doux
- Sensibiliser la population à d'autres modes de déplacements
- Réduire les émissions de CO_2
- Développer un cadre de vie attractif
- Relocaliser l'économie sur le territoire
- Soutenir l'activité commerciale et agricole
- Ancrer les emplois au niveau local
- Augmenter l'attractivité du territoire
- Valoriser les ressources locales et soutenir les activités économiques locales
- Promouvoir l'artisanat
- Valoriser le patrimoine au sens large du terme
- Sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti, naturel et paysager
- Développer l'activité touristique
- Prendre conscience de la qualité du territoire
- Développer le recours aux énergies renouvelables
- Réduire les émissions de CO2
- Sensibiliser la population au développement durable

- Limiter la production de déchets
- Développer l'esprit citoyen et promouvoir les actions citoyennes
- Diminuer la facture énergétique
- Améliorer l'efficacité énergétique
- Réduire la dépendance à l'énergie

Liens avec les autres stratégies communales :

- **Plan Stratégique Transversal (2019-2024)** : Être une commune qui offre un cadre de vie agréable ; être une commune porteuse d'un secteur économique dynamique et basé sur la proximité ; être une commune qui protège son environnement.
- **Maison du tourisme Vallée de la Meuse Namur-Dinant « Explore-Meuse »** : Valoriser le territoire pour en faire une destination touristique à part entière.
- **ODR précédente – 1er PCDR** : Objectif 2 : Valoriser les ressources naturelles et le patrimoine comme vecteurs de développement à part entière en s'appuyant sur le patrimoine géologique, hydrographique et bâti / Objectif 3 : Favoriser les communications et les échanges intra et extra communaux pour renforcer et dynamiser la vie villageoise en valorisant en priorité les outils existants / Objectif 4 : Créer des incitants favorables à un développement économique local et rural orienté vers les PME/TPE par l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité du territoire.

Liens avec le développement durable :

Indicateurs d'évaluation :

Intitulé de l'indicateur	Source	Cible
Création de liaisons de mobilité douce	Commune	3
Création de parkings de covoiturage	Commune	2
Création d'une halle	Commune	1
Éléments patrimoniaux mis en valeur	Commune	5
Actions ou projets en matière d'énergie	Commune	3

2.3 : Un cadre environnemental et rural protégé et valorisé

La commune d'Onhaye dispose d'un cadre de vie calme et agréable. La majorité de son territoire est repris en périmètre d'intérêt paysager. En effet, elle est pourvue de nombreuses spécificités naturelles avec 40% de zone Natura 2000, plusieurs sites de grand intérêt biologique et une réserve naturelle. Elle possède un bâti traditionnel préservé comprenant 5 sites et 3 monuments classés par la région wallonne. Falaën est également repris comme l'un des plus beaux villages de Wallonie.

Le territoire est pourvu d'un réseau de promenades important et fortement apprécié par la population, ce qui lui a permis d'être labellisée « commune pédestre ». La commune est attentive à la qualité des sentiers, notamment à travers son projet de création de maillage de voies lentes et vertes entre les 7 villages de la commune. Cependant, un manque de sécurité se fait ressentir.

Le potentiel touristique d'Onhaye est important grâce son cadre environnemental et rural de qualité, mais également grâce à ses nombreuses attractions touristiques présentes sur le territoire. Des résidences secondaires permettent aux touristes de passer plusieurs jours sur la commune.

Ce premier objectif vise globalement à protéger et valoriser le cadre environnemental et rural de la commune.

2.3.1 Entretenir et valoriser le cadre environnemental

Malgré son engagement dans plusieurs actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité, ainsi que pour l'eau avec le Contrat de rivières Haute-Meuse, les habitants souhaitent plus d'investissement de la part de la commune en ce qui concerne la protection et la valorisation du cadre environnemental.

En effet, la population craint la dégradation de l'environnement de la commune dû au manque d'entretien aux entrées de villages et sur les espaces publics, la présence de dépôts sauvages malgré la mise en place d'amendes, et enfin, la présence d'un tourisme important.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : la protection et la valorisation du cadre environnemental.

L'objectif consiste à entretenir et valoriser le cadre environnemental de la commune. Il s'agira donc de mettre en place des actions pour préserver la biodiversité au sein des villages et aux alentours.

2.3.2 Favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages

Le diagnostic partagé a mis en évidence le manque de cohérence urbanistique et le souhait des habitants de préserver et améliorer la qualité paysagère et le patrimoine bâti. En effet, les habitants craignent une mauvaise intégration des nouvelles constructions et de ce fait la perte de l'identité du bâti traditionnel.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : la préservation de l'identité rurale des villages.

L'objectif consiste à favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages, notamment par la mise en place d'un schéma de développement communal qui constitue un projet phare du PCDR.

2.3.3 Établir une vision à long terme de sécurisation des voiries et des cœurs de villages, en tenant compte des spécificités de chacun

Le diagnostic partagé a mis en évidence le manque de sécurité dans les villages de la commune. En effet, de nombreux véhicules se déplacent à une vitesse excessive et le nombre de poids lourds est de plus en plus important sur les routes traversant le territoire.

Les habitants ont également souligné le manque de panneaux de signalisation, d'aménagements pour réduire la vitesse des véhicules et d'aménagements pour les usagers faibles comme des trottoirs. Ils souhaitent que des mesures appropriées à l'augmentation du trafic soient mises en place dans les villages et que les usagers faibles puissent bénéficier de plus d'infrastructures de sécurité.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : la sécurisation de la mobilité dans les villages.

L'objectif consiste à établir une vision à long terme de sécurisation des voiries et des cœurs de villages, en tenant compte des spécificités de chacun, notamment à travers l'aménagement des entrées de villages ou encore l'aménagement des places d'Ostemerée et de Onhaye.

Il s'agira donc de mettre en place des infrastructures afin de sécuriser les usagers faibles comme des trottoirs et des pistes cyclables, de trouver des solutions pour diminuer le trafic de poids lourds dans les villages et de mettre en place des dispositifs pour ralentir les automobilistes.

2.3.4 Confirmer Onhaye dans un tourisme diffus et intégré

Lors des consultations villageoises, les participants ont souligné le manque d'encadrement des touristes et le manque d'un point d'accueil ou d'une infrastructure pour les touristes. Les habitants ont également mis en avant leurs craintes de voir les villages devenir des villages dortoirs ou touristiques à cause du nombre de résidences secondaires présentes sur la commune.

De plus, la commune souhaite valoriser ce qui existe (Onhaye « Commune pédestre ») afin de promouvoir le tourisme local vert, tout en veillant à son développement économique.

Suite à ces constats, la CLDR a identifié l'enjeu prioritaire suivant : le maintien d'un tourisme durable.

L'objectif consiste à confirmer Onhaye dans un tourisme diffus et intégré en valorisant ce qui existe, comme les balades pédestres, et mettant en place de nouveaux aménagements pour les cyclistes et piétons afin de développer le tourisme vert, et en développant l'accueil des touristes.

<u>Effets multiplicateurs attendus :</u>

- Protection et valorisation du cadre environnemental
- Amélioration du cadre de vie
- Développement d'un cadre de vie attractif
- Renforcer le potentiel « nature » de la commune
- Sensibiliser la population à la protection de l'environnement
- Augmenter la biodiversité
- Préserver le caractère rural des villages
- Rénover des anciens bâtiments
- Conserver l'identité du bâti traditionnel
- Limiter le manque de cohérence urbanistique
- Favoriser la bonne intégration des nouvelles constructions
- Lutter contre le phénomène d'insécurité routière
- Faciliter et encourager les déplacements doux
- Aménager et valoriser les espaces publics
- Développement de l'attractivité touristique de la commune

- Valorisation et préservation du patrimoine local tant bâti que naturel
- Créer de nouvelles activités et infrastructures touristiques
- Créer de l'emploi local
- Soutenir les commerces et l'HoReCa en attirant de nouveaux clients
- Maintenir un tourisme durable sur le territoire

Liens avec les autres stratégies communales :

- **Parc Naturel de la Vallée de la Molignée** (en cours de constitution).
- **Plan Stratégique Transversal (2019-2024) :** Être une commune qui protège son environnement ; être une commune qui offre un cadre de vie agréable ; être une commune qui veille à la sécurité des citoyens.
- **Maison du tourisme Vallée de la Meuse Namur-Dinant « Explore Meuse » :** Valoriser le territoire pour en faire une destination touristique à part entière.
- **ODR précédente – 1er PCDR** : Objectif 2 : Valoriser les ressources naturelles et le patrimoine comme vecteurs de développement à part entière en s'appuyant sur le patrimoine géologique, hydrographique et bâti / Objectif 5 : Lutter contre le départ des jeunes ménages en développant et en diversifiant l'offre en logements tout en maintenant une cohérence urbanistique sur l'ensemble du territoire / Objectif 6 : Complémentairement au pôle de Dinant, développer l'offre en services et en infrastructures pour assurer le bien-être de tous les citoyens sans distinction.

Liens avec le développement durable :

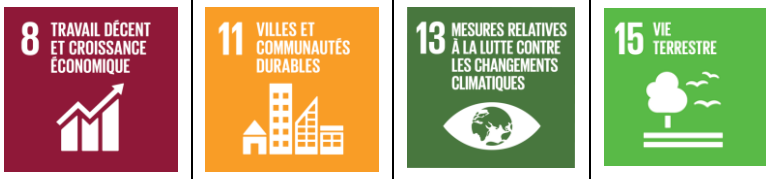

Indicateurs d'évaluation :

Intitulé de l'indicateur	Source	Cible
Actions mises en place pour préserver le cadre environnemental de la commune	Commune	4
Mise en place d'un schéma de développement communal	Commune	1
Mise en place d'infrastructures de sécurité pour les usagers lents	Commune	5
Espaces extérieurs aménagés	Commune	3

3. Tableau général des indicateurs

		Nombres de projets concernés	Intitulé de l'indicateur	Source	Cible
Un territoire attractif et convivial	- Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité - Développer des services adaptés à tous et notamment aux séniors - Stimuler la convivialité et développer la culture - Faciliter l'installation de logements adaptés à différents publics	20	Plaine de jeux mises en place	Commune	2
			Mouvement de jeunesse créé	Commune	1
			Nouvelles activités et initiatives	Commune	5
			Création/aménagement de zone de convivialité dans les villages	Commune	8
			Création de nouveaux types de logements	Commune	4
Une commune en transition	- Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire depuis et vers les communes limitrophes - Favoriser et promouvoir la production et la consommation locale - Mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales - Développer une stratégie communale en matière de transition, d'énergie propre et de réduction des consommations	19	Création de liaisons de mobilité douce	Commune	2
			Création de parkings de covoiturage	Commune	2
			Création d'une halle	Commune	1
			Éléments patrimoniaux mis en valeur	Commune	5
			Actions ou projets en matière d'énergie	Commune	3

Un cadre environnemental et rural protégé et valorisé	**- Entretenir et valoriser le cadre environnemental** **- Favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages** **- Établir une vision à long terme de sécurisation des voiries et des cœurs de villages, en tenant compte des spécificités de chacun** **- Confirmer Onhaye dans un tourisme diffus et intégré**	17	Actions mises en place pour préserver le cadre environnemental de la commune	Commune	4
			Mise en place d'un schéma de développement communal	Commune	1
			Mise en place d'infrastructures de sécurité pour les usagers lents	Commune	5
			Espaces extérieurs aménagés	Commune	3